

Connexions Emploi : une trousse de transition pour les jeunes ayant une déficience



Association nationale des étudiant-e-s
handicapés au niveau postsecondaire

Connexions Emploi : une trousse d'outils pour les jeunes ayant une déficience

Cette trousse de transition a été élaborée par l'Association nationale des étudiant-e-s handicapés au niveau postsecondaire (NEADS) grâce au financement de la Stratégie emploi jeunesse du Gouvernement du Canada. La rédaction de cette trousse a été assurée par Steve Estey et Neil Faba. La mise en page a été effectuée par ALDI Design.

L'Association tient à remercier les membres du Conseil d'administration suivants : Catherine McGowan; Jennison Asuncion et Catherine MacKinnon; Rachael Ross et Susan Vida, pour avoir été les hôtes des Forums de leadership étudiant et de l'emploi à Winnipeg, Toronto, Victoria et Montréal respectivement.

Pour plus d'information :

Association nationale des étudiant-e-s handicapés au niveau postsecondaire (NEADS)
Salle 426 Unicentre, Carleton University
Ottawa (Ontario) K1S 5B6

Tél. : (613) 526-8008
Site Web : www.neads.ca
Courriel : info@neads.ca

© 2002

Also available in English.

Table de matières

Les forums de leadership étudiant et de l'emploi et la trousse de transition	1
Les programmes de transition et d'emplois au Canada	3
Affronter la mer et arriver à bon port	3
Avantage carrière/Avantage sans limites	4
L'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) – Services de développement de carrière et de recherche d'emploi	5
Ville de Toronto	5
Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETÉ)	6
GE Canada	7
Gouvernement du Canada – Stratégie emploi jeunesse (SEJ)	7
Conseil canadien de la réadaptation et du travail (CCRT)	9
Banque de Montréal — Programme une carrière en perspective	10
<i>Advice and Business Loans for Entrepreneurs with Disabilities (ABLED)</i>	10
CAMO (Comité d'adaptation de la main d'oeuvre pour personnes handicapées)	11
<i>Reaching E-Quality Employment Services</i>	12
Le Service STEP – <i>Programme Options</i> carrières à l'intention des étudiants handicapés	12
Foire aux questions (FAQ)	14

Les forums de leadership étudiant et de l'emploi et la trousse de transition

Depuis 1998, l'Association nationale des étudiant-e-s handicapés au niveau postsecondaire (mieux connue sous son sigle anglais NEADS) a organisé dix forums de leadership étudiant dans l'ensemble du Canada. Ces forums se sont déroulés à Montréal, Ottawa, Calgary, Saint-Jean (T.-N.), Antigonish, Yellowknife, Winnipeg, Toronto, Victoria et le plus récent de nouveau à Montréal. Il est possible de se procurer les rapports détaillés de chacun de ces forums sur le site Web de NEADS au www.neads.ca. Les idées et les questions abordées avec les participant-e-s des six premiers forums portaient sur des thèmes précis soit : l'appui des organisations dans les campus, l'appui aux étudiant-e-s, des services Internet élargis, les liens avec les écoles secondaires et les différences entre les établissements postsecondaires de petite et de grande tailles.

Le Conseil d'administration de NEADS a voulu miser sur les succès remportés lors de ces rencontres en élargissant les thèmes abordés pour y inclure la question de l'emploi. Cette décision met ainsi en évidence l'importance des questions touchant le marché du travail et l'accès aux emplois pour les récents diplômé-e-s, et des emplois d'été et à temps partiel pour ceux qui sont encore aux études. Ces sujets ont également été soulevés par les membres de l'Association au cours de sa conférence nationale 2000 intitulée « Réseauter, éduquer, revendiquer : livrer la réussite dans le nouveau millénaire ».

Sous la direction du Conseil, NEADS a travaillé en partenariat avec la Direction des initiatives jeunesse de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) afin d'ajouter le volet emploi au programme 2001-2002 dans les quatre villes suivantes : Winnipeg, Toronto, Victoria et Montréal. Les forums 2001-2002 ont été parrainés grâce à une entente de contribution de la Direction des initiatives jeunesse (Programme sensibilisation jeunesse) et pour lesquels les membres du Conseil, en collaboration avec le bureau national de NEADS, et Steve Estey, consultant du projet, ont été les hôtes.

Les étudiant-e-s handicapés ont été invités à participer à ces forums et à exprimer leurs opinions sur les questions abordées. Un certain nombre de groupes et d'organismes se sont adressés aux étudiant-e-s, soit des représentant-e-s régionaux de DRHC, des employeur-e-s et des agences d'emplois, et des leaders d'organisations étudiantes et de groupes d'étudiant-e-s handicapés.

Les forums ont été divisés en deux thèmes principaux : le leadership étudiant et l'emploi. La discussion sur chacun de ces thèmes comportait une structure similaire, soit des exposés d'un groupe d'experts qui assuraient la mise en contexte des sujets, et des discussions en groupes restreints sur une série de questions déjà élaborées.

La trousse de transition a été préparée par NEADS en vue de répondre aux principales questions soulevées par les étudiant-e-s au cours des différents forums. Elle vise à partager avec ceux et celles qui n'ont pas pu participer aux forums certaines suggestions et solutions utiles proposées par les étudiant-e-s et les employeur-e-s. La première section décrit des programmes de transition et d'emploi novateurs offerts aux étudiant-e-s handicapés représentés en grand nombre lors de ces forums. Cette section fournit également les coordonnées de diverses organisations afin que les étudiant-e-s puissent facilement trouver l'information pertinente pour obtenir de l'aide à l'emploi. À la suite de ces profils, nous avons décrit les principales questions et leurs réponses adaptées des forums pour le bénéfice des lecteurs et lectrices. Si vous avez d'autres questions à la suite de votre lecture, n'hésitez pas à communiquer avec nous au bureau de NEADS et nous tenterons d'y répondre au meilleur de nos connaissances.

NEADS espère que cette trousse, en plus de l'information tirée des rapports sur les divers forums disponibles au www.neads.ca, fournira aux étudiant-e-s handicapés des conseils pertinents pour trouver un emploi enrichissant, pendant et après leurs études.

NEADS tient à remercier les représentant-e-s des programmes de transition et d'emploi suivants qui ont contribué à la concrétisation de notre trousse de transition : Développement des ressources humaines Canada, la Banque de Montréal, *Advice and Business Loans for Entrepreneurs with Disabilities*, le Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes handicapées, le Conseil canadien de la réadaptation et du travail, la Ville de Toronto, Avantage carrière, l'Association canadienne des centres de vie autonome et son programme *Affronter la mer et arriver à bon port*, l'Institut national canadien pour les aveugles, GE Canada, la Commission de la fonction publique du Canada, les services *Reaching E-Quality Employment*, et le Service STEP.

Les programmes de transition et d'emplois au Canada

La plupart des étudiant-e-s doivent, pendant et après leurs études, se démener pour arriver sur le marché du travail. Le cercle vicieux « pas d'expérience, pas d'emploi; pas d'emploi, pas d'expérience » fait en sorte que la possibilité d'accumuler de l'expérience de travail devient, à tout le moins, un exercice assez difficile. Pour les étudiant-e-s handicapés, habituellement sous-représentés au sein de la population active, ce cycle leur rend l'expérience doublement plus ardue. Les profils suivants décrivent certains programmes offerts par les secteurs privé et public au Canada et visent à aider les étudiant-e-s à faire ces importants premiers pas au sein de la population active.

Affronter la mer et arriver à bon port

L'initiative *Affronter la mer et arriver à bon port* est un programme d'emploi national de l'Association canadienne des centres de vie autonome (ACCVA). Ce programme est offert dans 22 centres de vie autonome de diverses régions du Canada aux personnes handicapées sans emploi. Le but du programme est de promouvoir la pleine intégration des personnes handicapées au marché du travail au sein de leur collectivité.

Les participant-e-s obtiennent un emploi du secteur privé ou public ou de l'aide pour démarrer leur propre entreprise. Le programme a offert de l'aide de démarrage à 18 nouvelles entreprises au cours de l'année dernière seulement. Les participant-e-s travaillent individuellement avec un ou une animatrice de perfectionnement professionnel, dans un centre local de vie autonome, afin d'identifier les barrières à leur participation sur le marché du travail et à modeler les soutiens pour répondre à leurs propres objectifs d'emploi.

Les centres de vie autonome sont gérés par et pour des personnes handicapées dans diverses collectivités du Canada. Leur philosophie est d'aider les personnes handicapées à gagner une pleine autonomie pour qu'elles puissent assumer entièrement leur vie. *Affronter la mer et arriver à bon port* a débuté en 1997, et a aidé depuis plus de 2 000 personnes à atteindre leurs objectifs d'emploi.

Pour plus d'information :

Susan Forster, coordonnatrice nationale
Association canadienne des centres de vie autonome
170, av. Laurier Ouest, bureau 1104
Ottawa (Ontario) K1P 5V5

Tél. : 613-563-2581, poste 14

Télééc. : 613-563-3861

ATS : 613-563-4215

Courriel : projects@cailc.ca

Site Web : www.cailc.ca

Avantage carrière/Avantage sans limites

Avantage carrière est une organisation nationale sans but lucratif dont l'objectif est d'accroître les possibilités d'emploi pour les jeunes au Canada. Son programme est adressé aux diplômé-e-s des cycles secondaire et postsecondaire qui n'ont pas suffisamment d'expérience de travail. Depuis sa création, Avantage carrière a réussi à placer plus de 5 000 jeunes stagiaires. Notons que 335 organisations y participent.

Les participant-e-s ont l'occasion de suivre un stage de six, neuf ou douze mois afin d'acquérir des compétences et de l'expérience nécessaires à un emploi futur. Les stagiaires d'Avantage carrière obtiennent une rémunération mensuelle de 1 500 \$ pour la durée de leur stage et ont accès à un encadrement assuré par un employé expérimenté au sein de l'organisme hôte. Ils et elles ont également la possibilité d'établir des liens avec des gens de l'entreprise choisie.

Avantage sans limites est un programme géré par Avantage carrière et vise à offrir des stages aux jeunes ayant une déficience. Les stages d'Avantage sans limites sont de la même durée que ceux offerts par Avantage carrière et offrent la même rémunération mensuelle de 1 500 \$. Il est possible d'avoir accès à une évaluation des aménagements en raison de la déficience dans le cadre des stages d'Avantage sans limites. Le programme Avantage sans limites a cours dans six villes : Toronto, Ottawa, Montréal, Halifax, Vancouver et Calgary.

Les jeunes intéressés peuvent s'inscrire sur le site Web d'Avantage carrière/Avantage sans limites, consulter la liste des stages disponibles et suivre le processus de demande de stage. Pour plus d'information, visitez le site : www.avantage.org

Avantage carrière/Avantage sans limites

181, rue Bay, bureau 2400

Case postale 783

Toronto (Ontario) M5J 2T3

Sans frais : 1-888-507-3343

L'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) – Services de développement de carrière et de recherche d'emploi

L'INCA offre un certain nombre de programmes et de services visant à aider les participant-e-s à déterminer leurs objectifs de carrière, à améliorer ou à acquérir des compétences de travail et des techniques efficaces de recherche d'emploi.

Le principal élément des Services de développement de carrière et de recherche d'emploi est la base de données nationale de personnes aveugles en recherche d'emploi et d'employeur-e-s éventuels. Son objectif est d'accroître la présence des personnes aveugles au sein de la population active. L'INCA offre également des solutions d'aménagement en milieu de travail qui sont conçues par une équipe de conseiller-e-s régionaux en aménagement.

Pour plus d'information sur les services d'emploi offerts par l'INCA, communiquez avec :

Cathy Moore – Coordinatrice nationale

Services de développement de carrière et de recherche d'emploi

Bureau national de l'INCA

1929, av. Bayview

Toronto (Ontario) M4G 3E8

Tél. : 416-480-8689

Télec. : 416-480-7677

Courriel : moorec@cnib.ca

Site Web : www.cnib.ca

Ville de Toronto

La Ville de Toronto est le parfait exemple illustrant à quel point les gouvernements municipaux constituent une importante source d'emploi. Toronto est la plus grande ville du Canada et emploie plus de 39 000 employé-e-s occupant plus de 4 000 différents types d'emploi. La Ville de Toronto, tout comme d'autres municipalités et grandes sociétés, est engagée à offrir un milieu de travail exempt de harcèlement et

à constituer une main-d'œuvre représentative des citoyen-ne-s qu'elle dessert. Par conséquent, elle encourage la candidature des personnes handicapées, des femmes, des personnes autochtones et des membres de minorités visibles.

Les personnes handicapées intéressées à travailler pour la Ville de Toronto peuvent trouver des annonces d'emploi en consultant le site Web de la ville, ou en appelant au numéro de téléphone inscrit ci-dessous. Les curriculum vitae accompagnés d'un formulaire de demande d'emploi sont conservés dans la base de données pendant 12 mois pour des ouvertures d'emploi futures.

Pour plus d'information :

The City of Toronto
Employment Services,
Human Resources
55, rue John, 5^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3C6

Ligne Info : 416-392-8665

Téléc. : 416-397-9818

Courriel : outjobs@city.toronto.on.ca

Site Web : www.city.toronto.on.ca

Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETÉ)

Le PFETÉ est le principal programme par le biais duquel la Commission de la fonction publique du Canada recrute des étudiant-e-s à temps plein de niveau postsecondaire pour un emploi temporaire. Quelque 8 000 étudiant-e-s sont embauchés par année.

Les étudiant-e-s intéressés peuvent faire une demande en ligne au : jobs.gc.ca/fswep-pfete. Le formulaire d'inscription demande aux étudiant-e-s de décrire leur expérience d'emploi et d'études, leurs compétences et leurs intérêts de carrière. Les ministères fédéraux qui cherchent à combler des postes n'ont ensuite qu'à accéder à la base de données qui fournit des listes de candidat-e-s choisis au hasard répondant aux critères des offres d'emploi. Les étudiant-e-s admissibles sont convoqués à une entrevue si leur nom figure dans la base de données. Étant donné l'engagement déclaré du gouvernement fédéral visant à embaucher des personnes handicapées, ces postulant-e-s sont encouragés à s'identifier comme tels dans leur demande.

Le processus de demande est ouvert à l'année, mais les étudiant-e-s sont encouragés à postuler le plus tôt possible en début d'année pour avoir plus de chances d'obtenir un emploi.

Faites votre demande en ligne au : jobs.gc.ca/fswep-pfete.

GE Canada

Plus de 30 différentes entreprises font partie de GE Canada, laquelle est une filiale de la compagnie GE représentée à l'échelle mondiale. Les opérations de GE Canada sont situées dans quelque 150 localités dans l'ensemble du pays.

Le site Web de GE Canada comporte un volet appelé le Centre universitaire Canada qui présente de l'information spécifique sur les stages et les possibilités d'emploi pour diplômé-e-s. Les étudiant-e-s peuvent consulter des offres d'emploi de débutant au sein de la compagnie, trouver de l'information sur la formation en alternance et les calendriers de recrutement et des séances d'informations tenus par GE dans les campus.

Pour plus d'information sur les possibilités d'emploi de GE Canada, visitez www.ge.com/canada, ou le centre d'emploi de votre campus.

GE Canada

Ressources humaines

2300, boul. Meadowvale

Mississauga (Ontario) L5N 5P9

Gouvernement du Canada – Stratégie emploi jeunesse (SEJ)

Initiée par le gouvernement fédéral en 1997, la Stratégie emploi jeunesse offre des fonds aux programmes et services établis en vue de donner aux jeunes un plus grand accès aux possibilités d'emploi et à une expérience de travail. Quatorze ministères du gouvernement fédéral participent aux initiatives SEJ, offrant des stages au Canada et à l'étranger, des subventions salariales pour aider les compagnies privées à embaucher des jeunes, et des services d'information sur le marché du travail.

Voici ci-dessous, une description de quelques programmes offerts comme volet de la Stratégie emploi jeunesse. Pour plus de renseignements sur la Stratégie emploi jeunesse, visitez le site www.jeunesse.gc.ca

Objectif emplois d'été pour étudiants

Cette initiative, offerte par le biais de Développement des ressources humaines Canada (DRHC), Industrie Canada, Patrimoine canadien, Parcs Canada et les Affaires indiennes et du nord canadien, verse des subventions salariales aux employeurs qui veulent embaucher des étudiant-e-s pour des emplois d'été. Ces placements durent habituellement de six à seize semaines.

Objectif emplois d'été pour étudiants offre également des prêts aux étudiant-e-s pour le démarrage de leur propre entreprise de mai à août. Pour en savoir un peu plus sur les prêts d'entreprise pour étudiant-e-s, communiquez avec la Banque de développement du Canada au 1-888-463-6232, ou en ligne au www.bdc.ca.

En dernier lieu, les bureaux de DRHC pour étudiants font également partie de cette initiative. Ces bureaux locaux sont ouverts aux étudiant-e-s d'avril à août chaque année et offrent des trucs et de l'information sur la recherche d'emploi. Pour plus d'information sur toute initiative d'Objectif emplois d'été pour étudiants, composez la Ligne Info-jeunesse du gouvernement du Canada : 1-800-935-5555. Vous pouvez également visiter le site web : www.jeunesse.hrdc-drhc.gc.ca

Les étudiant-e-s intéressés à obtenir un emploi d'été axé sur la carrière peuvent également communiquer avec le centre local de ressources humaines du Canada.

Programme de stages internationaux pour les jeunes

Ce programme, offert par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, propose des stages axés sur la carrière rémunérés à l'étranger. Les placements offerts dans un certain nombre de pays, donnent aux jeunes l'occasion de travailler sur des projets qui font promotion des objectifs de la politique étrangère du Canada.

Les stagiaires sont jumelés à l'une des 40 organisations canadiennes et plus en mission à l'étranger pour un stage d'une durée de 12 mois. Environ 400 stages sont offerts chaque année dans le cadre de ce programme.

Pour être admissibles, les jeunes ne doivent pas être aux études, doivent être sans emploi ou sous-employés, et ont moins de 30 ans. Les personnes intéressées peuvent faire une demande directement auprès des organisations offrant des stages.

Pour obtenir une liste d'offres d'emploi ou plus d'information :

Programme de stages internationaux pour les jeunes

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada

125, av. Sussex

Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Sans frais : 1-800-559-2888

Courriel : yiip-psij@dfait-maeci.gc.ca

Site Web : www.dfait-maeci.gc.ca/interns

Service jeunesse Canada

Ce programme, offert par Développement des ressources humaines Canada, conçoit des possibilités d'emploi pour les jeunes qui sont particulièrement confrontés à des obstacles de taille pour pouvoir entrer sur le marché du travail.

Ce programme offre la possibilité aux jeunes de participer à des projets locaux de services communautaires. Les emplois, qui peuvent durer une année, visent à offrir de l'emploi et des compétences de travail et à inculquer un sens d'appartenance communautaire.

Pour plus d'information, communiquer avec le Centre des ressources humaines Canada le plus près de chez-vous, ou composez la ligne Info jeunesse du gouvernement du Canada : 1-800-935-5555.

Connexion jeunesse

Connexion jeunesse est une publication du gouvernement du Canada qui décrit plus de 250 programmes, bourses, services et ressources disponibles offerts par le gouvernement aux jeunes de 15 à 30 ans.

Pour obtenir un exemplaire de cette publication, composer la ligne Info jeunesse sans frais du gouvernement : 1-800-935-5555. Vous pouvez également visiter le site web : www.jeunesse.hrdc-drhc.gc.ca

Vous pouvez également consulter la publication en ligne au www.jeunesse.gc.ca/youthlink/ythlink_f.shtml

Conseil canadien de la réadaptation et du travail (CCRT)

Cette organisation est un réseau national d'organisations et de particuliers œuvrant pour la promotion d'emplois significatifs et équitables pour les personnes handicapées. L'organisation a été créée en 1964 et a adopté la dénomination « Conseil canadien de la réadaptation et du travail » en 1981.

Le CCRT offre une variété de programmes et de services aux personnes handicapées, dont une base de données de curriculum vitae, un service d'aménagement en milieu de travail qui fournit de l'information et un soutien pour les aménagements nécessaires au travail, ainsi que de la formation des compétences et des services de consultation.

L'un des plus importants projets du CCRT reliés à l'emploi est son site Web WorkInk. Ce site présente des articles sur des questions touchant l'emploi et de l'information sur le marché du travail, des forums de discussion avec des conseiller-e-s en emploi, des annonces d'emploi et des histoires à succès de personnes handicapées qui ont pu décrocher un emploi significatif ou démarrer leur propre entreprise.

Visitez WorkInk au www.workink.com.

Pour plus d'information :

Conseil canadien de la réadaptation et du travail
500, av. University, bureau 302
Toronto (Ontario) M5G 1V7
Tél. : 416-260-3060

Courriel : info@ccrw.org
Site Web : www.ccrw.org

Banque de Montréal — Programme une carrière en perspective

La Banque de Montréal offre des stages aux étudiant-e-s des cycles universitaire et collégial dans un emploi relié aux services financiers. Les candidat-e-s admissibles sont choisis pour un placement de 16 semaines durant lequel ils et elles suivent des séances de formation de compétences nécessaires pour les préparer à un poste permanent au sein de la banque à la fin de leurs études.

La Banque de Montréal recrute tout au cours de l'année pour des emplois en hiver, en été et en automne. Pour y être admissibles, les candidat-e-s doivent être des étudiant-e-s à temps plein de 2^e ou 3^e année de niveau postsecondaire, qui sont axés sur les résultats et qui visent fermement à travailler dans des services à la clientèle.

Pour plus d'information :

Banque de Montréal
Ressources humaines
55, rue Bloor Ouest, 5^e étage
Toronto (Ontario) M4W 3N5

Télec. : 416-927-3445

Site Web : www.bmo.com

Advice and Business Loans for Entrepreneurs with Disabilities (ABLED)

Ce programme de la Colombie-Britannique a débuté au printemps 2002 dans le cadre d'un partenariat entre la caisse de crédit *VanCity Savings Credit Union* et le Fonds de diversification de l'Ouest canadien du gouvernement fédéral. Il vise ainsi à remédier au problème du faible taux de participation des personnes handicapées au sein de la population active dans la province.

ABLED offre des prêts d'un maximum de 75 000 \$ aux entrepreneur-e-s ayant une déficience qui désirent démarrer leur propre entreprise dans les basses terres continentales ou vallée du Fraser en C.-B. De plus, un ou une spécialiste en développement d'entreprise de VanCity travaille avec les entrepreneur-e-s pour trouver les ressources nécessaires et aider à la planification de l'entreprise.

Les prêts de *ABLED* peuvent être utilisés pour le démarrage ou l'expansion d'une entreprise; l'achat et l'application de nouvelles technologies; la mise à niveau d'installation et d'équipement; l'élaboration de matériel publicitaire ou l'établissement d'un fonds de roulement en vue d'une hausse anticipée des ventes.

Pour plus d'information sur les services d'un ou une spécialiste en développement d'entreprise du bureau de VanCity's Micro-Credit, composez le 604-877-6934, ou visitez votre succursale VanCity.

ATS : 604-871-5408

Site Web : www.vancity.com

CAMO (Comité d'adaptation de la main d'oeuvre pour personnes handicapées)

CAMO est un organisme du Québec qui offre un programme d'emploi et de formation. L'organisation est financée par Développement des ressources humaines Canada et Emploi Québec.

CAMO travaille avec des organisations situées dans les diverses régions de la province pour identifier les obstacles que connaissent les personnes handicapées en milieu de travail. Le comité a créé des vidéos pour les étudiant-e-s du secondaire et des publications pour les employeur-e-s proposant des solutions à l'aménagement et l'accessibilité. CAMO est également doté d'un Fonds d'intégration pour les employeur-e-s qui contribue à financer les salaires des employé-e-s ayant une déficience et l'achat de technologies adaptées pour le lieu de travail. Bien que CAMO ne trouve pas directement les emplois, il offre tout de même accès à des aides techniques, comme une liste de ressources, que les étudiant-e-s peuvent consulter pour en apprendre un peu plus sur les possibilités d'emploi.

Pour plus d'information :

CAMO

1030, rue Chevrier, bureau 404

Montréal (Québec) H2L 1H9

Tél. : 514-522-3310

Sans frais : 1-888-522-3310

Télec. : 514-522-4708

ATS : 514-522-5425

Courriel : camo@camo.qc.ca

Site Web : www.camo.qc.ca

Reaching E-Quality Employment Services

Cette agence d'emploi sans but lucratif de Winnipeg contribue à promouvoir et à faciliter l'emploi des personnes ayant une déficience physique. L'organisation offre des services aux personnes handicapées en recherche d'emploi et aux employeur-e-s qui veulent embaucher des personnes handicapées.

Les personnes en recherche d'emploi font des exercices d'exploration de carrière qui les aident à établir leurs objectifs, à identifier leurs aptitudes et les aménagements nécessaires, à trouver des programmes adéquats de formation à l'emploi. L'organisation offre des services de rédaction de curriculum vitae, des ateliers relatifs à l'emploi et des services de présentation devant les employeur-e-s.

Pour les employeur-e-s, *Reaching E-Quality* présélectionne et propose aux entreprises des candidat-e-s qualifiés ayant une déficience tout en fournissant aux employeurs les renseignements quant aux compétences et aux aménagements nécessaires pour chacun des candidat-e-s. L'organisation tient également des séminaires pour les employeur-e-s portant sur l'embauche des personnes handicapées et les aménagements efficaces.

Pour plus d'information :

Reaching E-Quality Employment Services
1200, av. Portage, bureau 305
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T5

Tél. : 204-947-1609

ATS : 204-947-3480

Télé. : 204-947-2932

Courriel : info@re-es.org

Site Web : www.re-es.org

Le Service STEP – Programme Options carrières à l'intention des étudiants handicapés

Ce programme a été lancé en 1970 par le gouvernement du Manitoba afin d'augmenter la disponibilité des emplois étudiants. Le Programme Options carrières à l'intention des étudiants handicapés est un volet du Service STEP, lequel offre aux étudiant-e-s handicapés des possibilités d'emploi au sein du gouvernement provincial.

Pour être admissibles, les étudiant-e-s doivent avoir au moins 16 ans et étudier à temps plein (60 pour cent du nombre minimal de cours). Les résident-e-s du Manitoba ont la priorité pour les emplois offerts. Les étudiant-e-s peuvent s'inscrire en

tout temps au cours de l'année au www.gov.mb.ca/educate/studentjobs/index.fr.html
Les placements pour les emplois d'été se déroulent de janvier à la mi-juin. Les emplois à temps partiel pour les étudiant-e-s universitaires sont offerts de septembre à avril, et de septembre à la mi-juin pour les étudiant-e-s des collèges. On peut se procurer un formulaire (copie papier) à l'adresse suivante :

Service Step
800, av. Portage, bureau 310
Winnipeg (Manitoba)

Tél. : 204-945-3556
Sans frais : 1-800-282-8069

On peut également obtenir un formulaire d'inscription auprès d'un centre d'emploi d'une université ou d'un collège, d'un centre des ressources humaines Canada, d'un ou une conseillère en réadaptation de la *Society for Manitobans with Disabilities*, et d'autres centres pour les jeunes dans l'ensemble de la province.

Foire aux questions (FAQ)

Je suis un récent diplômé ayant une déficience et j'ai de la difficulté à me trouver un emploi. Où puis-je chercher pour me trouver un emploi?

Il y a un grand nombre de services de recherche d'emploi pour étudiant-e-s, soit les annonces classées dans les journaux et les listes des centres d'emploi de la localité qui demeurent un bon endroit pour commencer votre recherche. Ces services ne représentent pas les seules méthodes à votre portée pour dénicher un emploi.

Internet présente des possibilités illimitées pour une telle recherche. Les guichets d'emploi en ligne, comme celui de Développement des ressources humaines Canada (<http://jb-ge.hrdc-drhc.gc.ca>), de Workopolis.ca, de Monster.ca et de nombreux autres, présentent des ouvertures d'emploi tant au Canada qu'à l'étranger. De nombreuses compagnies affichent également les postes vacants sur leur propre site Web. N'hésitez pas à visiter les sites des entreprises où vous aimeriez travailler pour savoir s'il y a un emploi pour vous.

Les stages constituent également une autre bonne avenue pour les étudiant-e-s et les récents diplômé-e-s et permettent de se placer les pieds au sein du marché du travail. Si vous êtes encore étudiant, visitez le centre d'emploi de votre campus pour savoir si de tels programmes sont offerts. Si vous êtes diplômée, il est encore possible de participer à un stage. Avantage sans limites (www.avantage.org) et divers autres programmes offerts dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse (SEJ) du gouvernement fédéral sont deux endroits à consulter si vous cherchez des possibilités de stages. Il vous est même possible de mettre sur pied votre propre stage avec une organisation où vous aimeriez travailler. Communiquez avec des entreprises dans votre domaine de prédilection et demandez-leur si elles sont ouvertes à prendre des dispositions pour ce faire.

Un autre moyen pour vous établir au sein du marché du travail est de démarrer votre propre entreprise. Cette avenue peut être une démarche exigeante et parfois risquée. Toutefois, si vous êtes déterminé à réussir, cela peut représenter une expérience très enrichissante. Mener sa propre entreprise peut vous donner l'opportunité d'acquérir rapidement les compétences professionnelles que vous ne pourriez obtenir comme employée d'une grande entreprise. Les entrepreneur-e-s ayant une déficience qui cherchent à démarrer leur propre affaire peuvent obtenir des prêts et des conseils d'organisations comme l'Association canadienne des centres de vie autonome (ACCV) et son programme Affronter la mer et arriver à bon port, et la Banque de développement du Canada. Vous trouverez une description de ces deux organismes

dans la section Programmes de transition et d'emploi au Canada du présent document. De plus, vous pouvez obtenir des prêts aux entreprises de votre succursale bancaire locale ou d'organisations communautaires.

Je suis une personne ayant une déficience intéressée à démarrer ma propre entreprise. Où dois-je m'adresser pour obtenir de l'aide? En quoi consiste le démarrage d'une entreprise? Quel type d'entreprise devrais-je envisager?

Comme il est mentionné plus haut, pour les personnes qui ont les bonnes idées et la bonne attitude, démarrer une entreprise constitue une excellente façon de faire leur marque dans le monde du travail. En plus des organisations décrites à la question précédente, on peut obtenir de l'aide auprès des centres d'emploi des campus, de nombre de centres de ressources et de services pour personnes handicapées, et votre centre local de ressources humaines pour étudiants.

Pour ceux et celles qui envisagent de démarrer une entreprise, il faut tenir compte de tous les facteurs. La plupart des organisations qui ont réussi commencent leur entreprise avec un plan d'affaires efficace qui décrit le produit ou le service offert, le mode de prestation du produit ou du service, les ressources nécessaires et une estimation générale des coûts impartis. Les programmes décrits dans cette brochure peuvent vous donner des conseils sur la préparation d'un plan d'affaires. Ils peuvent également vous accorder un prêt dont vous aurez besoin pour le fonctionnement de votre entreprise, à moins que vous ne soyez prêt à financer votre projet vous-même. Il faut tenir compte que tous les prêts que vous négociez doivent être éventuellement remboursés dans un délai raisonnable. Vous aurez également à déterminer des facteurs comme l'emplacement de votre entreprise (dans un espace à bureau ou dans un bureau à votre domicile), l'équipement et les ressources nécessaires et le nombre d'employé-e-s à embaucher, le cas échéant.

Pour le type d'entreprise, il existe autant de possibilités que de compagnies déjà existantes. Souvent, des compagnies réussissent à offrir un produit ou un service qu'on peut difficilement trouver. Ce peut être une idée complètement nouvelle ou une adaptation d'un produit ou d'un service déjà existant offert à un segment de la population qui n'est pas actuellement desservie. Cela étant dit, il n'est pas nécessaire d'offrir quelque chose qui sort de l'ordinaire pour réussir. Un plan d'affaires concurrentiel et une attitude positive peuvent contribuer au succès de votre entreprise.

Je crains qu'en apprenant mes besoins d'aménagement pour mon emploi en raison de ma déficience, l'employeur ne veuille pas m'embaucher. Que devrais-je faire?

Tout d'abord, il est important de se rappeler que la priorité d'une entreprise qui désire combler un poste est de trouver la meilleure personne pour l'emploi. Si une personne répondant à l'ensemble des qualifications dont l'entreprise a besoin est une personne handicapée, l'organisation ne ferait preuve que d'insouciance si elle ne l'embauchait pas.

Dans la plupart des cas, l'honnêteté demeure la meilleure politique. Tout comme avec des professeur-e-s, les employeur-e-s ne peuvent vous aider s'ils ne sont pas au courant de votre déficience et de vos besoins d'aménagement. En étant honnête au cours de l'entrevue, cela peut vous faciliter les choses à long terme. Lorsque vous parlez de votre déficience et des aménagements nécessaires, évitez de prendre un ton qui laisse croire que vous pouvez représenter un poids pour la compagnie; exprimez-vous en étant confiant que vous êtes la meilleure personne pour l'emploi et qu'il faut tenir compte de ces aspects pour que vous puissiez atteindre votre plein potentiel. Il serait également avantageux si vous vous présentiez à votre entrevue avec les coordonnées et l'information d'organisations avec lesquelles l'entreprise peut travailler pour répondre à vos besoins d'aménagement. Le centre local de vie autonome ou un conseiller de services pour personnes handicapées peut vous diriger aux endroits qui fourniront à votre employeur les conseils, le financement ou le prêt d'équipement technologique.

Il existe de nombreux programmes d'emploi pour les personnes handicapées, mais les programmes adressés aux personnes ayant des troubles d'apprentissage ne sont pas facilement accessibles. Où puis-je trouver des programmes spécifiquement adressés aux personnes ayant des troubles d'apprentissage et accessibles?

Nombre d'organisations — Avantage sans limites et l'initiative *Affronter la mer et arriver à bon port* de l'Association canadienne des centres de vie autonome (ACCVA), pour n'en nommer que deux — offrent des programmes d'emploi à la clientèle de tout type de déficience. D'autres programmes de formation à l'emploi et de placement, comme ceux offerts par la Stratégie emploi jeunesse (SEJ) du gouvernement fédéral, ainsi que le Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETE) offrent des possibilités d'emploi aux personnes avec ou sans déficience.

L'association Troubles d'apprentissage — Association canadienne (TAAC) offre un programme intitulé Cap sur l'emploi. Cette initiative, financée par le Fonds d'intégration de DRHC, a été mise en œuvre pour réintégrer les Canadien-ne-s ayant des troubles d'apprentissage au sein de la population active. Le programme offre

gratuitement aux candidat-e-s choisis des évaluations, lorsque nécessaire, et de la formation à l'emploi. De plus, les participant-e-s et les coordonnatrices de projet travaillent ensemble pour identifier et approcher des employeur-e-s éventuels afin d'organiser des placements d'emploi de quatre à huit semaines. Le programme est offert par les bureaux de TAAC d'un bout à l'autre du Canada.

Pour plus d'information :

Troubles d'apprentissage — Association canadienne
323, rue Chapel
Ottawa (Ontario) K1N 7Z2

Tél. : 613-238-5721

Télec. : 613-235-5391

Courriel : information@ldac-taac.ca

Site Web : www.ldac-taac.ca

J'ai une déficience non visible. Comment puis-je en informer adéquatement mon employeur?

Voilà une question complexe et un problème que toute personne ayant une déficience non visible doit aborder quotidiennement. Un membre d'un groupe de discussion du Forum de leadership étudiant et de l'emploi de Victoria en est arrivé à une règle générale astucieuse. Il a suggéré que le meilleur moment pour parler d'une déficience non visible est lors de l'entrevue pour un stage. Invariablement, à la fin de l'entrevue, l'employeur permet au ou à la candidate de poser des questions ou de demander des éclaircissements sur certains points de l'entrevue. À ce moment-là, il est important de mentionner sa déficience non visible, si elle est doit avoir une incidence sur l'emploi ou nécessite des aménagements.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la divulgation de cette information doit être faite avec une attitude positive et amicale. Il faut clairement faire comprendre à son employeur ses besoins en aménagement dans le nouveau lieu de travail et lui donner une idée des moyens pour y arriver, et de tout programme offert pour financer ces aménagements.

Y a-t-il un bureau de Développement des ressources humaines Canada où je pourrais obtenir de l'information sur les programmes et les services du gouvernement fédéral destinés aux personnes handicapées?

Oui, il existe plus de 320 bureaux locaux et régionaux répartis dans l'ensemble du Canada. Visitez le site Web de Développement des ressources humaines www.hrdc-drhc.gc.ca et sélectionnez le lien Nos bureaux à partir de la page d'accueil ou encore composez la Ligne Info-jeunesse : 1-800-935-5555.

